

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LA ROCHELLE

HOTEL DE LA BOURSE
14, RUE DU PALAIS
17000 LA ROCHELLE
TEL : 0 891 01 11 11 / FAX : 05.46.50.55.70

LEGIS CONSEILS ENTREPRISES
"LE PROSCENIUM" 32 RUE EINSTEIN
17000 LA ROCHELLE

V/REF :

N/REF : 58 B 2 / 2005-A-810

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LA ROCHELLE certifie qu'il a reçu le 12/04/2005,

P.V. d'assemblée du 25/02/2005

- Modification de(s) commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

GROUPE AUDECCO
Société anonyme à conseil d'administration
RUE FRANCOIS HENNEBIQUE
LAGORD
17140 LAGORD

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2005-A-810 le 12/04/2005

R.C.S. LA ROCHELLE 581 780 020 (58 B 2)

Fait à LA ROCHELLE le 12/04/2005,

Le Greffier



GROUPE AUDECCO
Société Anonyme au Capital de € 3 000 000
Siège Social : 5 Rue François Hennebique
17140 LAGORD

RCS LA ROCHELLE 581 780 020

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 FEVRIER 2005

L'an deux mille cinq,
Le vingt cinq février
A dix heures quarante cinq,

Les actionnaires de la société GROUPE AUDECCO se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Conseil d'Administration par lettre en date du 9 février 2005.

La feuille de présence a été émargée par les actionnaires ou leurs mandataires, en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain PELLETIER, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean-Michel GAUTIER et Monsieur Gérard JOUBERT sont Scrutateurs, étant par eux-mêmes et comme détenteurs de pouvoirs, les deux plus forts actionnaires présents, acceptant cette fonction.

Monsieur Guy FETTIG est désigné comme Secrétaire.

Monsieur Dominique CICERI, représentant la SARL C.D.C., Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué par lettre recommandée en date du 9 février 2005 est absent excusé.

Après vérification des pouvoirs et de la feuille de présence, celle-ci certifiée exacte par les membres du bureau indique que les actionnaires présents ou représentés, possèdent plus du quart des actions ayant le droit de vote, comme totalisant 6 192 actions sur les 6 464 actions ayant droit de vote, composant le capital social. A ces actions présentes ou représentées, sont attachées autant de voix.

Le quorum requis étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

.....

EXTRAIT

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme en qualité d'Administrateur et pour une durée de six exercices Monsieur Anthony ARRIVE.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme en qualité de Commissaires aux Comptes, et pour une durée de six exercices, expirant lors de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010 :

- Commissaire aux comptes Titulaire

Monsieur Michel APERCE
63 Rue Coudraie
79000 NIORT

- Commissaire aux comptes Suppléant

Monsieur Jean-Luc GIRARD
5 Rue de Chinon
49300 CHOLET

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Copie conforme

A 

Président Directeur général .